rimitive, et ils ne se révèlent en Angleterre qu'en 1844 par la réunion des 287 fondateurs de la société des pionniers de l'équité de Rochdale. Ce n'est guère qu'en 1852 qu'on voit ce mouvement se dessiner un peu nettement dans les deux pays.

En France, au contraire, se fondaient à Paris, dès 1839, la société des menuisiers, et, dès 1834, celle des ouvriers bijoutier en doré qui subsiste, de plus en plus florissante, depuis 31 ans. En 1849, ces associations étaient déjà si nombreuses que 500 demandaient à participer à la subvention de trois millions votée en leur faveur par l'Assemblée constituante. Les relevés de celles qui existaient encore à la fin de 1851 en portent le nombre à ce moment, à près de 350 dont un peu moins de 250 à Paris, et 100 environ dans les départements.

Sans insister sur ces derniers chiffres qui ne peuvent être qu'approximatifs, et sans chercher jusqu'à quel point ces associations offraient alors des conditions de durée, constatons qu'il n'en est pas moins évident que le mouvement coopératif avait pris en France un grand développement à l'étranger, en Angleterre ou en Allemagne.

EMPRUNT
DU
GOUVERNEMENT AUTRICHIEN.

ÉMISSION

de 734,694 Obligations de 500 francs,

Soit 200 Florins (Valeur autrichienne en argent)

au change fixe de 2 fr. 50 c. par florin

(v. a. argent).

Ces Obligations sont émises **au prix de 345 fr.**, ou 138 florins (v. a. argent), jouissance du 1er décembre 1865.

Elles produisent **un intérêt annuel de 25 francs**, soit 10 florins (v. a. argent), payables par semestre, les 1er juin et 1er décembre de chaque année, à raison de 12 fr. 50 c., soit 5 florins (v. a. argent), sans charge ni retenue (art. 1er du traité).

Elles sont **remboursables en 37 années à 500 francs**, ou 200 florins (v. a. argent), par voie de tirages au sort semestriels. A chaque tirage il sera amorti un nombre égal d'Obligations, soit 9,928 Obligations.

Le **premier tirage** aura lieu le 1er mai 1868, et le premier remboursement le 1er juin suivant.

Les Obligations seront au porteur et cotées aux bourses de *Paris, Vienne, Londres, Bruxelles, Amsterdam, Hambourg* et *Francfort*.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
A PARIS,
AU COMPTOIR D'ESCOMPTE
rue Bergère, 14, et
au CRÉDIT FONCIER D'AUTRICHE
rue Neuve-des-Capucins, 19.

Le LUNDI, 27 novembre, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, jusques et y compris le Mercredi suivant, 29, au plus tard.

Elle sera ouverte en même temps à VIENNE, PRAGUE *et les principales villes de l'Empire autrichien, à* LONDRES, AMSTERDAM, BRUXELLES, HAMBOURG FRANCFORT.

Le relevé des demandes sera fait par journée, sans réduction aucune tant que la souscription n'aura pas été remplie. Le jour où le chiffre des demandes dépassera celui des titres restés disponibles, la souscription sera close, et les demandes de cette dernière journée seront réduites proportionnellement.

Il sera versé en souscrivant **vingt-cinq francs**, soit dix florins (v. a. argent), par Obligation. . . . . fr. 25 fl. 10

Les autres versements auront lieu :		
Du 10 au 15 décembre 1865, fr	50 fl.	20
Du 1er au 10 février 1866. .	90	36
Du 1er au 10 avril — . .	90	36
Du 1er au 10 juin — . .	90	36
TOTAL. . fr.	345 fl.	138

Le coupon de 12 fr. 50 c. ou 5 florins (v. a. argent), par Obligation, échéant le 1er juin 1866, sera reçu en déduction du dernier versement.

Des titres provisoires au porteur, négociables, seront délivrés aux souscripteurs, en échange de leurs récépissés nominatifs, lors du second versement, du 10 au 15 décembre prochan.

Après cet échange, les porteurs auront, à toute époque, la faculté d'escompter les termes non échus, et il leur sera bonifié un intérêt de 6 %.

Le payement des intérêts semestriels et le remboursement des Obligations désignées par le sort s'effectueront : — A PARIS, au **Comptoir d'Escompte** et au **Crédit Foncier d'Autriche**, au change fixe de 2 fr. 50 c. par florin (v. a. argent) — A VIENNE en florins (v. a. argent), à LONDRES, AMSTERDAM et FRANCFORT au change correspondant au florin (v. a. argent), chez les Banquiers qui seront désignés à cet effet.

Les tirages auront lieu publiquement à Paris, par les soins de l'ambassade d'Autriche, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

On peut souscrire par correspondance. Les lettres de souscription devront être accompagnées du montant du 1er versement. Les mandats et chèques sur la Banque de France, le Comptoir d'Escompte, le Crédit Foncier d'Autriche, sur le Crédit Foncier de France et les autres grands établissements financiers de Paris, seront reçus comme espèces, et portés au crédit du souscripteur après avoir été encaissés. 5672 - 11,523 24, 26 no.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX.
Du 18 au 24 novembre 1865 inclus

NAISSANCES.

23 garçons et 27 filles.

MARIAGES.

20 novembre — François-Bernard Vanachte, tisserand, et Natalie Michiels, tisserande. — Bellarmin Vandevelde, domestique, et Marie-Augustine Sansville, journalière. — Emile-Joseph Février, employé, et Marcelline-Palmyre Mahieu, couturière. — Auguste-François-Louis Vandeputte, cordonnier, et Mélanie Vervaecke, tisserande. — Emile-Joseph Duforest, ourdisseur, et Philomène Adelaïde Gillon, couturière. — Henri-Joseph Delemmes, tisserand, et Caroline Dutboit tisserande. — Pierre-François Lefebvre, terrassier, et Adèle Vlaminck, journalière.

Jules-Joseph Verbrugghe, tisserand, et Elise Brouckaert, tisserande. — Gustave Louis D'hooge, fileur, et Emilie Liagre, journalière. — François-Joseph Lamarque tisserand, et Hortense Lernould, cuisinière — Jules-Joseph Franchomme, ourdisseur, et Flore Saturine Agoche, bobineuse. — Charles-Auguste Liébaert, tisserand, et Silvie-Joséphine Desprets, soigneuse — Louis-Jules Honoré, journalier, et Marie Désirée Legrand, repasseuse. — Léopold Antoine Steigueldoir, cordonnier, et Philomène Picavet, tisserande. — François Xavier Hespel, journalier, et Marie-Hortance Gerard, tisserande. — Séraphine Charles Cuvelier, ourdisseur, et Ermance Marie Desmeitre, ménagère. — Louis Joseph Deleporte, chapelier, et Sophie Campheyn, sans profession. — Adolphe Parain, tailleur d'habits, et Adelaïde Angélique Vanhoutte, couturière.

22 — Gabriel-Joseph Delcroix, mécanicien, et Coralie-Mitsa Declerck, couturière.

DÉCÈS

18 — Sophie-Louise Notte, épouse de Henri-Charles Dutboit, 37 ans, couturière, rue Neuve du Fontenoy. — Clovis-Augustin Clarisse, époux de Hyacinthe-Sophie Carton, 55 ans, tisserand, rue du chemin vert. — Jean-Baptiste-Louis Remy, époux de Stéphanie-Delphine Leblan, 50 ans, tisserand, Chemin de la Croix.

21 Catherine-Rose Flipo, veuve de Louis François Delplanque, 61 ans, ménagère, rue Saint-Antoine. — Lévine-Camille Millescamps, epouse de Jean-Louis Delobel 56 ans, ménagère à l'Epeule. — Alexandre Guillot, célibataire, 36 ans, chaudronnier, à l'hopital. — Pauline-Séraphine Vandebutte, épouse de Ignace Viliant, 39 ans, ménagère, à l'hopital.

22 — Jean-Baptiste Belvau, célibataire, 47 ans, tisserand, à l'hopital.

23 — Isabelle Lamblin, époux de Augustine Leconte, 69 ans, ménagère, place Notre-Dame. — Emile-Louis Cardon, 14 ans, rentreur, à l'Epeule.

24 — Rosalie Delecour, célibataire, 72 ans, maison des petites sœurs. — Jean-Baptiste Dugauquier, époux de Caroline, 33 ans, cocher, rue du Chemin Vert.

Plus il est décédé 8 garçons et 6 filles au dessous de l'age de 10 ans.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 novembre.

On avait monté ces jours-ci sur l'amélioration de la situation monétaire et sur l'espoir d'une réductins du taux de l'escompte ; cette espérance s'étant réalisée, le mouvement de hausse éprouve un temps d'arrêt. C'est ainsi que les choses se passent d'habitude à la Bourse ; il n'y aurait lieu de s'inquiéter de la faiblesse que si elle était motivée par un fait quelconque et ce n'est pas le cas aujourd'hui. La baisse a d'ailleurs été insignifiante, sauf sur l'Italien qui ferme à 64,83 avec une perte de 15 c. La rente n'a reculé que de 05 c. à 68 67 1/2. Le Crédit mobilier a baissé de 2 fr. seulement à 878 fr. ; le Comptoir d'escompte de 1 fr. à 1015 et le mobilier espagnol de 3 fr. à 475. L'Immobilière a monté de 1 fr. à 541 et la Société générale reste comme hier à 615 fr. Les Chemins français ont 1 pour preuve de fermeté. le Lyon à 827, l'Est à 518 sont en hausse de 1 fr. et l'Orléans ainsi que l'Ouest ne varient pas. Les Lombards se tiennent aussi assez bien ils restent à 401 fr. les Autrichiens à 411 ; le Nord d'Espagne est en baisse de 6 fr. à 175. Le Saragosse, au contraire, est en hausse de 3 fr. à 215. Les Consolidés anglais n'ont pas varié.

Cours moyen du comptant: 3 0/0, 68,65
4 1/2, %, 97,10. 1/2
Banque de France, 3,775.
Crédit foncier, 1,320

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 24	25
3 % ancien	68. 60	68,70
4 1/2 au com.	97. 10	97, 20

COMMERCE

Havre, 23 novembre. — *Cotons.* — Notre marché est resté, ce matin, dans la même position de largueur pour le disponible, mais sans nouvelle baisse à signaler. A terme, on a fait du Madras février à 170 fr., mais on restait preneur ainsi, sans qu'il y eût d'autres vendeurs. On était aussi acheteurs de mars à 165 fr., ainsi que des autres mois plus rapproches avec un écart de 5 fr. par mois.

Les ventes à quatre heures et demie vont à 300 b.

Cette après-midi, sur la nouvelle d'un abaissement de l'escompte de 1 0/0 aussi bien à Paris qu'à Londres, le moral s'est amélioré, et on a payé 175 fr. pour du Madras février. Il se fera probablement quelques affaires ce soir.

— 24 novembre. — *Cotons.* — Les dépêches officielles de Liverpool d'hier ayant confirmé nos avis particuliers, le ton de notre marché s'est amélioré, et l'on a même payé une nouvelle reprise de 5 fr. pour le terme, soit 180 fr. pour Madras sur février. On restait preneur ainsi, de même qu'à 175 fr. pour mars, et cette après-midi on a même payé 177 fr. 50 pour ce dernier mois. Toutefois, à la veille de recevoir le *Java*, avec les avis du 15 courant de New-York, le marché est resté calme et langissant, et nous ne cotons pas au-delà de 484 b. à quatre heures et demie.

Les courtiers, en révisant la cote cette après-midi, l'ont baissée de 5 à 10 fr., sauf pour les Chine qui sont restés sans changement.

Marseille, 24 novembre. — Cotons colmes ; Jumel, 260 ; janvier, février, mars, 230,230. — Soies Hani, 65 ; cocons Vole, 25 50 ; Syrie, 27.

Quelques arrivages importants.

Mulhouse, 22 novembre. — Il se fait très peu d'affaires depuis quelques jours, et filés et calicots sont plus offerts, bien que quelques genres de tissus soient toujours fort rares.

On peut coter nominalement :

Les filés mélange, 6 fr. 35, suivant qualité pour chaine et trame.

calicots 69 portées 16 fils à 57.
— 60 — 18 — à 59 1/2.
— 60 — 20 — à 62.
— 68 — 20 — de 68 à 70.
— 70 — 21 — de 73 à 73 1/2.

On a affiché en bourse la vente de 2,000 kil. trame 36/38 à 6 fr. 35.

THEATRE de ROUBAIX

Dimanche 26 novembre.

LES OISEAUX DE PROIE, drame en cinq actes. — LE SUPPLICE DE PANIQUET, comédie-vaudeville en un acte.

On commencera à 6 1/2

Lundi 27 novembre.

LES ORPHELINS du pont Notre-Dame. drame en cinq actes et 8 tableaux — LES DEUX DIVORCES. vaudeville en un acte.

On commencera à 6 1/2.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*

EN VENTE
à la Librairie J. REBOUX.
56, Grande-Rue, à Roubaix.

OUVRAGES
DE Mme BOURDON

Les ouvrages de Madame Bourdon ont conquis dans la famille la place amie qui leur est si bien due. Chacun de ses livres contient un enseignement particulier, tous sont écrits avec le plus grand charme et tendent a nous rendre meilleurs. Toutes les revues bibliographiques et les journaux qui s'occupent de littérature, ont rendu témoignage à ce talent remarquable, quelques-uns ont appelé l'auteur la George Sand du Catholicisme. Si c'est un éloge au point de vue littéraire, Madame Bourdon en a mérité de plus grands encore au point de vue moral.

Sachant combien sont intéressantes surtout, les jeunes filles du peuple livrées à tant de hasard et dont l'âme est si chère à Dieu, elle a voulu leur consacrer aussi ce talent incontestable qui la distingue. Sous le titre d'Etudes populaires, elle leur offre des livres qui, sous la forme la plus attrayante, pourra les prémunir contre les séductions du vice et ses ennivrements passagers, en gravant dans leur cœur l'amour de la famille, le respect de leur humble nom, le goût du travail, le sentiment du devoir et pardessus tout, la foi et la soumission à la volonté de Dieu. Depuis *la vie réelle*, aucun livre de l'auteur n'avait certainement réuni tant de suffrages que l'Ouvrière de Paris *Antoinette Lemire* et *Marthe Blondel*, l'Ouvriere de fabrique ; aucun à coup sûr n'est appelé à produire tant de bien. Une médaille d'or a été décernée au premier, par l'Académie impériale des Sciences de Lille ; tous deux sont admis par le Conseil de l'Instruction publique dans plusieurs Académies. Ces deux ouvrages de Madame Bourdon sont de ceux qu'on ne saurait trop chaleureusement recommander, ni trop répandre. Voici les titres de la collection complète de ses œuvres, que, sans exemption aucune, on peut mettre entre toutes les mains.

Volumes in-12 à 1 fr. 50 brochés

MARCIA et les Femmes des premiers temps du Christianisme.
LES TROIS SŒURS. Scènes de famille.
DENISE.
UNE FAUTE D'ORTHOGRAPHE.
PULCHÉRIE.
NOUVELLES HISTORIQUES.
ABNÉGATION.
SOUVENIRS d'une Famille du Peuple.
HISTOIRE DE MARIE STUART.
LES SERVANTES DE DIEU.
HEURES DE SOLITUDE.

Volumes à 2 fr. brochés

LA FERME AUX IFS.
ANTOINETTE LEMIRE (l'Ouvr. de Paris)
MARTHE BLONDEL (l'Ouvr. de fabrique).
LES VEILLÉES DU PATRONAGE.
L'HÉRITAGE DE FRANÇOISE.
LES BÉATITUDES.
LA CHARITÉ.
QUATRE NOUVELLES.
TABLEAUX D'INTÉRIEUR.
LETTRES A UNE JEUNE FILLE,
ONZE NOUVELLES.

Volumes à 2 fr. brochés.

LA VIE RÉELLE.
LE DROIT D'AINESSE.
SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.
LÉONTINE.
UNE PARENTE PAUVRE.

DIRECTION GÉNERALE DES POSTES

BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées des boîtes supplémentaire

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1e levée	8h 10 mat.	8h 20 mat.	8h 30 mat.
2e levée	10 50 mat.	11 » mat.	11 10 mat.
3e levée	1 25 soir.	1 25 soir.	1 45 soir.
4e levée	5 30 soir.	5 40 soir.	5 50 soir.
5e levée	7 45 soir.	7 55 soir.	8 05 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
levée	8h 35 mat	8h 40 mat.	8h 50 mat.
12e levée	11 15 mat.	11 25 mat.	11 35 mat.
3e levée	1 50 soir.	1 55 soir.	2 05 soir.
4e levée	5 55 soir.	6 » soir.	6 10 soir.
5e levée	8 10 soir.	8 15 soir.	8.25 soir

Le Sirop et les Bonbons mytiliques de M. Fouchez, pharmacien à Oléans, honoré d'un rapport lu à l'Académie de médecine de Paris par M. le Dr *Blache*, officier de la légion d'honneur, médecin de l'hôpital des enfants, etc. etc., ont rendu de tels services dans les hôpitaux de Paris et de la province, que leur succès ont été constatés par tant de célébrités médicales, dans le traitement des affections des voies respiratoires et pulmonaires, telles que *rhumes* récents et invétérés, *catharres pulmonaires, bronchites aigues et chroniques, coqueluche, phthisie pulmonaire*, que nous nous faisons un devoir ce les recommander d'une manière toute spéciale à nos lecteurs, surtout au momen où nous entrons dans la période des rhumes.

A l'appui de notre recommandation, nous nous plaisons à citer les principaux passages d'une des nombreuses lettres de félicitation qu'a reçues M. Fourchez, celle de M. le docteur *Hutin*, commandant de la légion d'honneur, ex-chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides, ex-médecin du prince Jérome, membre du conseil de santé des armées, etc.

« Après avoir consommé moi-même les prépaparations mytiliques de M. Fourcher d'Orléans, pendant une bronchite fort aigue dont je viens d'être affecté, et après en avoir fait prendre à ma petite fille atteinte de la même affection que moi, j'ai soumis à leur usage un certain nombre de ma clientèle. — Nous en avons tous éprouvé les meilleurs effets ; ces préparations calment la toux et en éloignent les accès dans l'état aigu ; administrés dans la bronchite chronique, elles aident à l'expectoration et procurent un repos auquel j'avoue je ne m'attendais pas, car, je le dis avec sincérité, malgré le témoignage des personnes qui me les avaient recommandées j'étais un peu incredule. J'ai pris jusqu'à dix cuillerées du sirop et je ni éprouvé aucun trouble, aucune somnolence.

« Je le dis donc ici avec conviction : le sirop et les bonbons mytiliques sont appelés à rendre de très grands services

Quelle femme élégante n'a souvent gémi sur la nécessité de jeter au rebut des robes, des vêtements, ou d'autres objets de toilette que la mode, cette maitresse impitoyable, les force d'abandonner alors qu'ils sont encore en bon état ? Que de justes murmures n'ont pas été proférés contre ces rigueurs de l'usage qui grèvent le budjet de tant de ménages !

Eh bien ! cette nécessité n'existe plus aujourd'hui et la Mode est enfin vaincue,

Nos lectrices apprendront avec satisfaction que Mme Derasse, rue Neuve-du-Fontenoy, n° 16, à Roubaix, teint les *robes*, les *jupons*, les *rubans*, en *toutes nuances*, et les remet complètement *à neuf*.

Les *nouveaux procédés* employés par Mme Derasse trouvent encore leur application pour le [illegible] et la teinture des *dentelles*, des *blondes*, des *plumes*, (on frise aussi les *plumes*,) le *glaçage des gants*, que l'on peut ainsi conserver longtemps et toujours d'une *grande fraicheur*.

Mme Derasse s'occupe encore d'*impressions*, sur *étoffes, robes, rubans*, etc.

On pourra donc porter hardiment plus ieurs saisons ses robes, ses rubans, ses objets de toilette qui seront ainsi véritablement renouvelés et à peu de frais.

C'est là une bonne fortune pour les femmes élégantes autant que pour les femmes de position modeste ; et les unes aussi bien que les autres ne sauraient trop y avoir recours.

COMPAGNIE DES
Mines de Béthune.
DÉPOT DE
CHARBONS GRAS
des fosses de
BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.
A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE
Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 60	l'hectolitre pesant 80 k mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 75 2e id. 1 fr. 65 FINES NOISETTES 1 fr. 55	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris.
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 55	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 70 2e id. 1 fr. 60 FINES NOISETTES, 1 fr. 50	l'hectolitre, mesures des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris
GROSSE GAILLETERIE, 2 fr. 45	l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1re qual., 1 fr. 65 2e id. 1 fr. 55 FINES NOISETTES, 1 fr. 45	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

(Au comptant sans escompte.)

N. B. *La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit* mesure des fosses *et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.*

Les droits d'octroi seront défalqués sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrée 33 ou au dépôt même, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Gresham* constate pour l'année 1864 les résultats suivants.

Affaires proposées à la Compagnie dans l'année	47,624,121
Affaires acceptées par la Cie.	38,766,325
Sinistres payés.	1,267,393

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépots, la Compagnie possède un FONDS d'assurances et de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865.)

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudemant, rue Blanchemaille, 50.

On nous adresse la lettre suivante :

« Bonny (Loiret), 29 octobre 1864.

« *M. Genevoix, 14, Beaux-Arts, Paris.*

« Si toutefois j'ai apporté quelque retard à vous répondre, ce n'est pas négligence ; je voulais connaître l'effet de votre Huile de Marrons d'Inde. Elle m'a parfaitement soulagé. Elle m'est arrivée le 26 au matin, je marchais avec deux bâtons. Aujourd'hui, 29 du courant, midi, j'ai quitté les deux bâtons. Ci-joint 5 fr. 40 en timbres-poste, pour acquitter le prix du flacon et le port.

« LAFOY-BOURDIN, peintre. »

Les douleurs de la goutte, des rhumatismes et des névralgies sont promptement soulagées par les frictions d'Huile pur de Marrons d'Inde. Le flacon, 5 fr. ; le demi-flacon, 3 fr. Exiger la signature Emile Genevoix. Se méfier des imitations. 5397

Au Rocher de Cancale
VANOYE-ROUSSEL

DÉPOT D'HUITRES
Huitres fines à 11 fr. 50 le cent
Huitres qualité ordinaire 6 fr. 50 le cent.
Rue du Bois, 25, Roubaix. 5586

TIREUR PHOTOGRAPHE.
On demande un bon tireur photographe.
S'adresser chez M. Leblondel, Pont-de-Roubaix, n° 1 à Lille. 8,12,16,24, 5613